

B60 Sylviculture

Conditions préalables

Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et bénéficiant d'une expérience pratique sur une exploitation agricole avec de la forêt. Il est souhaité que la personne ait suivi des cours de bûcheronnage et de sylviculture élémentaires pour agriculteurs.

Objectifs

Objectif général :

A la fin du module, l'apprenant€ :

- A des connaissances globales en sylviculture, en techniques de récolte et en gestion d'entreprise en rapport avec l'économie forestière.
- Peut faire un examen critique du peuplement forestier, ainsi que planifier et mettre en œuvre des techniques d'exploitations avantageuses.
- Peut découper les grumes de bois abattu de manière à valoriser au mieux le bois en fonction des assortiments et du marché.

Contenu

Spécialisation en sylviculture, en techniques de récolte et en gestion d'entreprise en rapport avec l'économie forestière:

- Des soins aux jeunes peuplements proches de la nature, rationnels et peu coûteux.
- Appréciation d'un peuplement en fonction de son adéquation à la station, du mélange des essences, du matériel sur pied, de l'accroissement et du rajeunissement.
- Choix rationnel du déroulement du travail et d'organisation des coupes.
- Mise en vente des bois.
- Mesures d'encouragement de la Confédération et des cantons pour les soins à la forêt.

Niveau

Brevet fédéral d'agriculteur

Forme et durée

35 heures de cours

25 heures de travail personnel

Evaluation

Le participant est examiné sous la forme d'une discussion à propos d'un objet en forêt. Il répond à des questions portant sur la sylviculture, le déroulement du travail et l'organisation des coupes, la découpe des assortiments et la mise sur le marché des bois ainsi que sur la pertinence de la gestion de l'entreprise forestière.

Reconnaissance

Module capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur

Prestataires

Centres de formation agricole

Adaptation des objectifs

Adaptation selon nécessité

Objectifs détaillés

	Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :	Cpro	Cmét	Cper	Csoc
1	Apprécier les facteurs naturels de production en fonction du choix des essences (C6)	X	X	X	
2	Apprécier la valeur d'un peuplement forestier du point de vue du matériel sur pied, de l'accroissement, de la quotité et de l'état de développement du rajeunissement naturel. (C6)	X	X	X	
3	Reconnaître les dégâts importants et particuliers aux forêts, de planifier des mesures préventives et de pouvoir les transposer dans des conditions précises. (C3)	X	X	X	
4	Planifier les interventions minimales dans la jeune forêt et de les conduire de manière rationnelle. (C3)	X	X		
5	Comprendre le martelage effectué par le garde forestier (C2)	X			
6	Développer et adapter à son entreprise une méthode rationnelle de récolte du bois (C5)	X	X	X	
7	Etablir pour son entreprise la liste d'assortiments qui a le plus de chance de trouver preneur sur le marché (C6)	X			
8	Organiser une coupe de bois (C3)	X	X		
9	Chercher et développer une filière de vente optimale pour son entreprise (C5)	X	X	X	X
10	Connaître et bénéficier des mesures d'encouragement aux forêts (C3)	X	X		
11	Chercher et apprécier la valeur des caractéristiques les plus importantes de la branche économique "forêt". (C6)	X		X	
12	Reconnaître et expliquer les incidences écologiques de l'exploitation forestière (C2)	X		X	